

Le juge Charles Prats découvre un scandale fiscal de la Macronie

Article rédigé par *La Lettre Patriote*, le 07 avril 2022

Source [La Lettre Patriote] : Feuilletant un rapport au parlement qui regroupe les « Remises et transactions à titre gracieux et règlements d'ensemble en matière fiscale pour l'année 2019 », le juge bien connu [Charles Prats](#), qui combat depuis des années la gabegie dans la dépense de l'argent public, repère une ligne en bas d'un tableau.

Regardez plutôt :

<https://lalettrepatriote.com/wp-content/uploads/2022/04/FPIEdVMX0AA6c44.jpeg>

Comprenez bien cet énoncé : la somme astronomique de 523 millions et quelques correspond à un cadeau fiscal accordé par l'État à une seule entité !

Le juge Prats le résume bien dans un tweet : "[Qui est le contribuable chanceux à qui le gouvernement d'Emmanuel Macron a accordé une ristourne sur son contrôle fiscal de plus de 523 MILLIONS d'euros en 2019 \(rapport officiel au parlement\) Après tous les «gate» de ces derniers jours y aura-t-il un #MacronFiscalGate ?](#)"

En fait, il semblerait, d'après nos informations, qu'il s'agisse d'un cadeau fait à... une entreprise. Mais son identité reste pour l'instant secrète. Et tant que ce secret ne sera pas levé, il est permis de considérer qu'en effet, nous sommes, à quelques petits jours du premier tour de l'élection présidentielle, devant un scandale fiscal de la macronie.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici :

<https://lalettrepatriote.com/le-juge-charles-prats-decouvre-un-scandale-fiscal-de-la-macronie/>